



Rhône-Alpes

Samedi 29 octobre 2016 - Ferme des Baraques
Challes-les-Eaux (73)

FORMATION

SUIVRE UNE FERME TERRE DE LIENS

L'acquisition d'une ferme à Terre de Liens marque le début d'une grande aventure appelée le suivi des fermes. Mais cette notion floue mérite d'être précisée sous plusieurs angles : les obligations juridiques des locataires (fermiers), des propriétaires, la posture à adopter en tant qu'AT, le type de relation humaine entre fermier TDL et bénévoles. Par ailleurs, depuis 2015 une Commission de Suivi des Fermes a été mise en place. Celle-ci souhaite s'appuyer sur des référents locaux des fermes.



OBJECTIFS DE CETTE JOURNÉE ET RÉSULTATS ATTENDUS

- › Appréhender le bail rural et les obligations juridiques d'un propriétaire, d'un locataire
- › Échanger sur des expériences de suivi des fermes TDL
- › Découvrir les outils méthodologiques à disposition pour suivre une ferme TDL
- › Co-construire le cadre du référent ferme, définir les limites et les responsabilités du référent ferme, du fermier

DÉROULÉ DE LA JOURNÉE

9h-9h30 : Accueil

9h30-13h : Clarifier le champ d'application du statut du fermage et le rôle de référent ferme

13h-14h : REPAS (façon auberge espagnole)

14h-15h30 : Suite et témoignage d'un référent ferme

15h30-16h30 : Identifier les spécificités d'une ferme Terre de Liens

16h30-17h30 : Organisation interne et bilan de la formation



Cette formation pourra accueillir 20 personnes maximum. Pour des précisions, pour s'inscrire, contactez Magalie Lejaille, m.lejaille@terredeliens.org, 09 70 20 31 40.

Si vous n'êtes pas adhérent, une adhésion à Terre de Liens vous sera demandée (20 euros). Le midi, nous vous proposons une auberge espagnole, chacun amène sa spécialité culinaire à partager avec les autres participants.